RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira le

Vendredi 20 novembre 2026 à 19h00

salle des Cérémonies de la Mairie

Préambule

Visite de Mme Richez-Lerouge et Monsieur Raffarin 19h00-19h30

Ordre du jour

1. Instances – Création d'un sixième poste d'adjointe au Maire – Fixation du nombre d'adjoints
2. Instances – Election d'un adjoint au Maire
3. Instances – Création de deux postes supplémentaires de conseillers municipaux délégués et modification de délégation d'une conseillère municipale déléguée
4. Instances – Modification des commissions communales
5. Instances – Versement des indemnités de fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués
6. Finances - Admission en non-valeur et créances éteintes du budget principal
7. Finances - Admission en non-valeur et créances éteintes du budget annexe activités économiques
8. Finances – Modification attribution subvention
9. Stationnement - Convention ANTAI
10. Urbanisme – Convention de mise à disposition du service instructeur de la CDC (avenant)
11. Voirie – Convention de servitudes avec Enedis – parcelle ZV n°544 « Les Galinées » - autorisation de signature
12. Ressources humaines - Instauration de l'indemnité de maniement de fonds
13. Ressources humaines - Création d'un poste de policier municipal
14. Ressources humaines - Création d'un poste de responsable de médiathèque.

Décisions du Maire

Questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles. La séance sera retransmise via un lien « Teams » que vous trouverez : sur le site internet de la commune, Panneau Pocket et Facebook.

MAIRIE
32, rue de la République – CS 20010 – 17740 Sainte-Marie de Ré
Tél. : 05.46.30.21.24 – E-mail : info@saintemariedere.fr
www.saintemariedere.fr | saintemariedere